

KARANA, J. Paul

Le 24.3.1994

off. BURUNDAIS
 EN EXIL au Zaïre
 (SHABA)

Mr le Prof. William Schabas
 Département des Sciences
 Juridiques à Montréal (Québec)
 Case Postale 8388, Succursale A
 Fax: (514) 932-4784

OBJET: Putsch du 21.04.93
 en BURUNDI

Mr le prof.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance la façon dont certains off. burundais ont été persécutés par le gouvernement en place.

En effet, Mr le prof. j'ai entendu que vous faisiez partie de la Commission Internationale des Ligues des Droits de l'homme venue au BURUNDI pour l'autopsie du mal sociologique qui a ensablé le pays dès le 21.04.93. J'ai essayé de vous contacter par correspondance mais rien ne me prouve que vous ayez eu cette lettre.

Toutefois, vous avez été au courant, sans doute, par la voie des ondes par le Raj BUSIKOZA U B U KARANA ressortissant belge dans le enquête qui n'ont jamais eu lieu si ce n'est par la cause des traces de nos fuites. Je rappelle en passant que le Rajor, dès qu'il a quitté la prison, je ne l'ai jamais vu sur terrain, nous étions seulement deux off. (les lieutenants KARANA et NGOMIRAKIZA) en otages.

Permettez moi alors de passer en revue le déroulement de cette tragédie. L'action proprement dite a commencé à 1h30 du matin, des coups de canons blondissaient. A 5h30, un groupe de 8 militaires paroi étaient par de mon unité toqué à ma porte et dirent: "Gangaha turaguteruye" (Venez ou a besoin

de vous mené). J'ai entendu dire que
le bloc d'habitation, je me suis dit peut-être fait un
ouïe pour un accompagnement. Les je devais de la
présence de ces militaires. Ils m'ont appelé un ouïe
4. Directement, conduit au Palais ils nous
ont raconté que il ya fait mal d'offres comme
par ces mêmes militaires et ont pris fait soit
à pied ou à véhicule. Vous faire la même chose
vous êtes ants. Comme il ne fallait pas laisser
la ville à mande. J'ai pris l'initiative de
faire cesser le feu afin d'entamer la ne-
gociation (entente du Président avec les milits).
Malheureusement, la garde a mal agi en provo-
quant la fuite du Président. Ce pas de facteur
d'avantage les militaires d'ou certains actions
brutales qui n'auraient pas eu lieu. Les militaires
ont grincé les dents contre moi du fait que
j'aurais provoqué ou provoqué la fuite. En tout cas,
si jamais je n'aurais pas agi en homme, les
blonds auraient explosé, garnis de bombe, la
ville seraient transformés en Calvaire.

Arrivé au 1^{er} Bn Para où j'étais en poste,
arrivé pour attendre mon sort. J'ai rassemblée
encore une fois les militaires. Comme puis il
fait chercher des offres pour maîtriser la situation
en commun accord, nous avons pu dresser
une liste de 10 offres dont deux en détention
(Col. NINGASA et Maj. Bwokoza). Ces dix offres
devaient s'entretenir avec le parlementaire NGAZI
choisi et apporté au 1^{er} Bn Para les militaires
la même nuit à 3h 1/2. La crise allait être gérée
tel que présentée.

Nos voisins du Nord, le RWANDA, au lieu
d'éteindre le feu, l'attise plutôt d'avantage et
commence à diffuser des liste incohérente de
putschistes, sur laquelle j'ignorais. Le lendemain
la liste que le Ministre NYANGONA annonçait
sur la radio togolaise défiait sa promesse.

M. le Prof, me dit et moi-même, j'espère que vous les spécialistes juristes me cherchiez et me prouviez comment un seul aff. peut préparer un Comp d'état surtout avec des sans empressement dans quatre différents lieux de détentions ou tout simplement que le gouvernement accusateur me montre d'autre avec qui j'aurais préparé cette action. D'ores et déjà je peux prêter sans serment que il n'y a ni aff. ni militaire entretenus sur ce sujet. Quant à la prison au Balais, il faut qu'on sache quand, comment et pourquoi j'étais là et surtout les actions entreprises.

Je m'indigne également devant le gouvernement Burundais pour avoir incité mes cohabitants à massacrer ma famille du simple raison d'entendre mon nom sur la radio Tégali.

M. le Prof dans le cadre de votre mission au Burundi, veuillez inscrire mes plaintes dans vos rapports et tirer des conclusions objectives. Si possible suivre ce cas, par apparemment inculpe, avant toute expertise, un prisonnier politique et un Lt en activité dans les derniers jours.

M. le Prof, veuillez agréer mes sentiments les plus sincères.

Fait le 22.2.94

LE KAMANA

- C.P.I. a :
- Procureur Général de la République du BURUNDI
- Ligue des Droits de l'Homme ETEKA à BUVUMBURA
- Président de la Cas militaire à BUVUMBURA.

